

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 10

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191581>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la prend, on y suit d'un œil attentif le tracé du chemin de fer, et le doigt du fonctionnaire s'arrête à un embranchement.

— Voyons, n'est-ce pas là que sont vos trois cabanes ? demande-t-il au cantonnier.

— Oui, à peu près par là.

— J'en étais sûr, répond l'officier d'état civil, vous voyez bien que l'endroit porte un nom. Et, prenant une plume, il écrit sur son registre, à côté du nom de l'enfant : *Né à Bifurcation*.

Chacun a pu se convaincre des grossières erreurs que commettent si fréquemment les journaux français lorsqu'ils parlent de notre pays, dont la géographie ne paraît point leur être familière.

Néanmoins, l'entre-filets suivant, que nous glanons dans la *Tribune* de Genève, nous dit assez que nous devons, en pareil cas, user d'indulgence envers les journaux français :

VAUD. — *Incendiaire.* — La cour d'assises réunie à Romont a jugé samedi un jeune incendiaire, P. Chassot, auteur de deux incendies à Orsonnens.

Ce précoce malfaiteur, âgé de 13 ans et demi, a agi avec plein discernement.

La cour l'a condamné à une détention de quatre ans, qu'il devra subir dans un établissement destiné aux jeunes indisciplinés.

Chers confrères de la *Tribune*, rendez à César ce qui est à César, et n'endossez pas au canton de Vaud les incendiaires du canton de Fribourg !

Un journal comestible.

Il n'y a décidément que les Américains pour être pratiques souvent, originaux toujours. Et quand ils s'y mettent, à être originaux, c'est comme les Anglaises quand elles se mettent à être jolies, elles n'en finissent plus.

Un nouveau journal particulièrement étrange vient de se fonder à New-York. Le *Journal Comestible*, tel est son nom, se vend au numéro et consiste, comme on pouvait s'y attendre, en feuilles appétissantes, d'une couleur jaunâtre, faites en excellente pâte feuilletée, élastique comme des oublies, et rappelant par leur aspect le papier à gros grain.

Sur ce papier d'un nouveau genre on imprime toutes sortes de choses, faire-part, invitations, menus et programmes ; on ne saurait évidemment, dans ce but, recourir à l'encre d'imprimerie, qui gâterait le régal ; c'est du chocolat liquide qui en tient lieu.

Dans ces conditions, il faudrait être écrivain bien ennuyeux ou bien sévère pour ne pas gagner le cœur des lecteurs en passant si directement par leur estomac. Cependant, les rédacteurs de ces feuilles originales se plaignent, paraît-il, avec un sentiment d'amour-propre

froissé, que certains lecteurs, principalement les lectrices, croquent à belles dents leur journal avant de l'avoir lu.

Le moyen d'avoir du talent dans ces conditions !

C'est peut-être là, cependant, qu'est l'avenir. Qui sait si, d'ici à cent ans, quelque Yankee, plus génial encore que les autres, ne trouvera pas le moyen de fixer dans la mémoire des lecteurs les nouvelles et les leçons, — feuilletées, — ainsi croquées au vol.

La crainte de se faire des ennemis.

Il est une remarque qu'ont dû faire souvent ceux qui ont l'habitude d'observer un peu le monde. C'est que jamais on n'a tant craint qu'aujourd'hui de se faire des ennemis.

Combien de gens, — après avoir conçu et mûri un projet dont la réalisation leur serait avantageuse, — se hâtent d'y renoncer à l'instant, quand ils voient qu'il peut en résulter des ennemis !

Cette peur-là gagne toutes les classes ; de sorte qu'on n'ose plus avancer ou reculer, parler ou se taire, s'asseoir ou rester debout, se montrer ou se cacher, dans la crainte de s'attirer des ennemis.

« Que fait-on donc alors ? » demandera-t-on peut-être.

Ce que l'on fait ? on se laisse entraîner, et l'on roule machinalement dans le torrent du monde, en regardant de tous côtés, sans rien voir ; en écoutant, sans rien entendre ; en riant, sans en avoir envie ; en s'affligeant, sans intérêt et d'une manière distraite ; enfin, en grimaçant de toutes les façons, sans trop savoir ni pourquoi ni comment.

Où donc trouver la véritable cause de cette appréhension des ennemis ?

Eh ! dans l'égoïsme, sentiment qui, dans notre état social, ne cesse de grandir, il faut bien le reconnaître.

On ne s'occupe que de soi, on ne vit que pour soi, le bien public n'est, le plus souvent, qu'un mot vide de sens.

On ne tient guère à acquérir des amis, mais on tient assurément à éviter les ennemis, — parce qu'il est fort incertain que les amis nous rendent de bons services, tandis que les ennemis peuvent nous en rendre beaucoup de très mauvais.

Bref, l'explication du fait est toute dans ce mot : calcul !

DORANTE.

UNE RANCUNE VIVACE

(Fin.)

Le 13 juillet 1879, il y avait juste six ans, jour pour jour, qu'Adrien était venu annoncer à la famille Trellat la réussite de ses examens, et qu'il avait juré de ne plus franchir le seuil de cette demeure. Il manquait à ce serment et, près de sentir expirer sa rancune, il se faisait annoncer dans l'élégant salon de Mme Trellat, qu'il trouvait avec son

mari et sa fille dans une conversation très animée.

Le mariage d'Eugénie avec le banquier millionnaire venait d'être rompu, grâce à Adrien qui, ayant connu M. Demeyer en Amérique, avait fait prévenir M. Trellat que ce n'était qu'un chevalier d'industrie.

La visite du jeune homme dans cette circonstance les toucha vivement, mais ils lui attribuèrent un autre motif, bien loin de pressentir celui qui l'amenait.

Les compliments d'usage échangés, ses premières paroles furent attendues avec émotion et impatience, son attitude, sa tenue révélant quelque chose de mystérieux, mais plein de promesses.

— Monsieur Trellat, dit Adrien en s'inclinant avec un profond respect, pâle, la voix émue, une affaire de la plus grande importance m'appelle auprès de vous, j'oublie le passé, car il s'agit du bonheur de ma vie...

Eugénie rougit d'orgueil ; sa mère, se levant :

— Faut-il que nous vous laissons seuls ?

— Non, madame, je suis heureux au contraire de votre présence.

— Et moi, mon cher Adrien, reprit M. Trellat, laissez-moi vous remercier, car si notre fille unique échappe à la ruine, à la honte, à un malheur irréparable, je vous le dois. Puisque vous n'avez plus de rancune contre nous, parlez, demandez-moi ce que vous désirez, je vous l'accorde d'avance.

Et il pensait : Nous aurons donc pour fils ce noble garçon que j'ai eu tant de regret d'avoir méconnu.

Les deux femmes regardaient Adrien avec admiration : c'était un héros de roman, fidèle à son premier amour contre lequel il avait vainement lutté. La vanité d'Eugénie pouvait-elle admettre qu'on cessât de l'aimer !

Une seule ombre à leur joie : Pourquoi, avait-il immobilisé une partie de sa fortune ? L'orgueil de la jeune fille était encore plus tenace que la rancune d'Adrien.

— Monsieur Trellat, reprit le jeune homme, je vous demande la main de... Il s'arrêta impressionné malgré lui... La main de Mlle Laura Lieuvail, votre nièce et votre pupille !

— Laura ! s'écrièrent-ils tous en chœur, cruellement désappointés.

— Laura ? répéta le négociant, mais qu'est-elle devenue ? Où habite-t-elle ?

— A la barrière de l'Etoile. Je vous prie d'attendre quelques jours avant de la voir, car elle vient d'échapper à une longue et douloureuse maladie, et demande encore les plus grands ménagements.

— Mais son père a un nom déshonoré par un jugement et par la prison !

— Elle quittera le nom de son père pour prendre le mien qui est l'honneur même.

— Elle n'a aucune fortune !

— La mienne suffira.

M. Trellat se remit de sa cruelle déception ; il prit héroïquement son parti :

— Eh bien ! mon cher Adrien Dorian, soyez mon neveu, puisqu'il était écrit que vous ne deviez pas devenir mon fils !

Trois mois après, Adrien et Laura étaient mariés, et ils appréciaient d'autant plus leur bonheur, qu'ils l'avaient acheté plus cher. Ils avaient d'ailleurs ce que les plus riches unions ne donnent presque jamais, et ce qui vaut mieux que toutes les richesses, un bien ines-